

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 JANVIER 2017**

Présents : Mme BOYAT Sylvie
Mrs BOINNARD Cyril, DELERCE Olivier, DUPONT Eric, JOSSERAND Jean-François,
MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Excusée : Mme DWORAK Bogéna

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 19h 05.

Le Compte-rendu de la séance du 23 décembre 2016 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

Monsieur le Maire présente ses vœux à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

2. Urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme (b) :
 - BAUD Martial
 - Lieu-dit : « Le Sey »
 - Références cadastrales : A 1381
 - Objet : transformation d'une grange en habitation principale (200 m²)
 - Observation :
 - Places de parking : 3 par logements
 - Les branchements aux réseaux seront faits par une entreprise agréée par la commune
 - 1 branchement par logement
 - Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales avec canalisation du trop plein vers les eaux pluviales
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
 - Toute modification doit faire l'objet d'une demande de Permis de Construire
 - Avis : Favorable en respectant les observations données.

Une demande d'autorisation pour installer un mobile-home le temps des travaux est accordée pour une année à compter du début des travaux (cette autorisation sera renouvelable après réactualisation).

3. Dossier numérotation des voies:

Le dossier de demande de subvention est complet.

Monsieur le Maire rappelle les différentes phases de la constitution de ce dossier.

Monsieur le Maire propose au CM de déposer le dossier.

Délibération : Pour : 8/8.

4. Point sur le fonctionnement du réseau d'assainissement et liaison entre Seytroux et la STEP du Biot :

La convention a été signée.

Les boues de la STEP de Seytroux ont été évacuées.
La démolition est programmée pour le printemps 2017.

5. Cantine, liaison froide :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la cuisine centrale : à compter de la rentrée de septembre 2017, la confection et la livraison des repas se feront en liaison froide.
Une mise aux normes (four, armoire réfrigérée, ...) devra être faite.

6. Aménagement route forestière des Hautes Culées :

Monsieur le Maire demande au CM l'autorisation pour trouver un compromis afin de déplacer le départ du tracé de la route forestière des Hautes Culées.
Mr DELERCE Olivier précise qu'il faudra prévoir une place de retournement pour les camions au départ de la nouvelle route.

Vote : Pour : 8/8
Contre : 0/8
Abstention : 0/8

7. Aménagement « les Terches » :

Monsieur le Maire rappelle que le bail commercial signé avec l'entreprise TBA Concept est caduc et refusé par le Bureau des Hypothèques : en effet, il n'est pas possible de faire un bail pour une partie de parcelle, il est donc nécessaire de réaliser un document d'arpentage.
Un aménagement (desserte des différentes zones) et un bornage sont donc nécessaires.

Le CM donne son accord pour démarrer le projet.

Une réunion en présence des différentes personnes concernées par cet aménagement sera programmée.

Membres du comité de suivi de l'aménagement : Jean-Claude MORAND
Eric DUPONT
Cyril BOINNARD
Olivier DELERCE

8. Organisation des vœux 2017 :

- Cartes d'invitations distribuées par Denis LAVANCHY
- Buffet : Eric Dupont et Julien Menoud.

9. Affaires diverses :

Le CM décide d'organiser un repas pour les Anciens courant mai.

Vote : Pour : 8/8
Contre : 0/8
Abstention : 0/8